



**DÉCLARATION**  
**Réaction aux propos d'Yves Blein sur le**  
**Projet Grand Parilly :**  
**Récupération ou méconnaissance ... les**  
**deux monsieur le Député !**

Le 4 juin 2018

Jeudi 31 mai, Yves Blein s'exprimait sur son compte Facebook. Jusque-là nous pouvions penser qu'il cultivait l'art d'être présent tout en étant absent. Par contre ses propos recueillis dans l'édition du Progrès de samedi dernier frisent la récupération, et surtout sont la preuve qu'il méconnaît le dossier.

Il regrette que « *le projet, qui a nécessité plus de dix ans de maturation, n'aboutisse dans sa configuration actuelle qu'à des milliers de mètres carrés commerciaux alignés le long du périphérique* ».

Je lui rappelle que ce projet Grand Parilly a été imaginé comme un lieu de vie, pas simplement un quartier d'affaires, ou une immense zone commerciale. Il réunira un vaste pôle commercial (Ikea et Leroy Merlin), des services, commerces, restaurants, puis 23 000m<sup>2</sup> de tertiaire, 4 000m<sup>2</sup> d'offre hôtelière, 4 000m<sup>2</sup> d'activités, 600 logements familiaux, et 400 logements spécifiques, pour jeunes et personnes âgées, dont une résidence étudiante sociale. Une réserve foncière de 25 000m<sup>2</sup> est actée pour accueillir un équipement d'agglomération, et même, je l'espère, un EHPAD, que je défends, avec la Métropole, auprès de l'ARS. 6 hectares d'espaces publics seront créés avec une grande place accordée aux espaces verts et paysagers de qualité. Bref réduire la description de ce futur quartier de vie à « *des milliers de mètres carrés commerciaux alignés le long du périphérique* » est bien méprisant pour le travail de tous les partenaires impliqués, publics et privés. C'est aussi très loin de la réalité.

Pour Yves Blein « *Les collectivités (Métropole, municipalité de Vénissieux, ndlr) n'ont pas suffisamment porté la question de la couverture du périphérique qui aurait alors constitué une véritable agrafe urbaine.* »

La Ville de Vénissieux s'est toujours battue, pour retrouver une continuité urbaine, dans ce secteur coupé par l'axe Bonnevey, qui crée une fracture urbaine et territoriale. J'ai à plusieurs reprises réaffirmé publiquement l'impérative nécessité d'aménager le boulevard périphérique dans sa globalité, et non pas en fonction des projets des communes qui le traversent. D'autant qu'avec la construction du contournement ouest « *Anneau des Sciences* », le boulevard Laurent Bonnevey sera impacté par un report du trafic automobile. Le député Yves Blein connaît parfaitement la question, puisqu'en mars 2013, un vœu, dont il était le rapporteur, était adopté par le conseil municipal de Feyzin, pour donner un avis favorable au bouclage du périphérique via le boulevard Laurent Bonnevey.

Enfin, lorsqu'Yves Blein prédit le pire pour les riverains en promettant « *des soucis monumentaux de circulation* » et espère que « *les collectivités ont bien étudié les conséquences de l'ouverture des deux nouvelles grandes surfaces* », je tiens à le rassurer. Je connais parfaitement les préoccupations des Vénissiens sur cette question légitime. Des études ont été menées par la Métropole de Lyon. Nous avons été, nous sommes et nous serons vigilants, tout en portant l'essentielle question du boulevard Bonnevey comme nous l'avons toujours fait.

Avec le projet Grand Parilly, c'est la porte d'entrée nord de la ville, et l'entrée sud de l'agglomération que nous bâtissons. Je n'ai jamais considéré ce projet uniquement sous l'angle urbain. C'est également un projet humain. 2 000 emplois sont attendus, dans ce nouveau quartier, et la phase des chantiers offrira, elle, de nombreuses possibilités dans le temps. Des petits commerces de proximité, place Grandclément, verront le jour fin 2020, et profiteront aux habitants du quartier de Parilly.

Là où certains s'en remettent aux allégations divines telles que « *L'avenir nous le dira ...* », je choisis de mettre les pieds dans la glaise où tant d'énergies combinées s'appliquent à faire une agrafe urbaine, un lieu de vie, à faire de l'urbanisme, un atelier de la mixité et de la diversité.

Michèle Picard